



Commission scolaire English-Montréal
English Montreal School Board

**POLITIQUE : RÉCEPTION EN L'HONNEUR DES
EMPLOYÉ(E)S QUI PRENNENT LEUR RETRAITE**

CODE: HR-14

Origine : Service des ressources humaines

Autorité : Résolution 14-02-26-8.2.2

Référence(s) : Résolution 00-02-02-7.5

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

La Commission scolaire English-Montréal apprécie tous ses employé(e)s. Par conséquent, elle entend reconnaître leur contribution à la Commission au moment de leur retraite.

1. Les employé(e)s réguliers (ères) qui prennent leur retraite du service de la Commission, ayant complété dix années ou plus de service continu, seront honorés au cours d'un dîner qui sera offert annuellement.
2. La réception en l'honneur de ces retraité(e)s se tiendra en un lieu désigné.
3. L'invité(e) du/de la retraité(e) sera également invité(e) à la réception.
4. Les retraité(e)s recevront une lettre de félicitations signée par le directeur général ainsi qu'un cadeau en reconnaissance de leurs services auprès de la CSEM.